

# Information aux actionnaires de CS Investment Funds 2 – Credit Suisse (Lux) Small Cap Switzerland Equity Fund

## CS Investment Funds 2

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg,  
R.C.S. Luxembourg B 124.019

(ci-après la «**société**»)

Les actionnaires de Credit Suisse (Lux) Small Cap Switzerland Equity Fund (les «**actionnaires**») sont informés par la présente le 4 avril 2024 que le conseil d'administration de la société (le «**conseil d'administration**»), a décidé de procéder à la liquidation de **Credit Suisse (Lux) Small Cap Switzerland Equity Fund** (le «**compartiment**») en date du 4 avril 2024, conformément à l'article 25 des statuts de la société datés du 20 septembre 2018, étant donné que le total des actifs nets du compartiment a chuté en dessous d'un niveau auquel le compartiment peut être géré dans le meilleur intérêt de ses actionnaires (la «**liquidation**»).

Tous les coûts de liquidation anticipés ont été imputés au compartiment à compter de la date de la résolution du conseil d'administration de liquider le compartiment et sont reflétés dans la valeur nette d'inventaire du compartiment afin d'assurer un traitement juste et équitable des actionnaires.

Les actionnaires sont informés que le paiement de la **dernière** tranche du produit de la liquidation sera effectué sur le compte dépositaire/client concerné à la date de valeur du 11 avril 2024 comme suit:

## Compartiment

### CS Investment Funds 2 Credit Suisse (Lux) Small Cap Switzerland Equity Fund

ISIN	Classe de parts	VNI par action
LU2329017136	X1B CHF	90,158647
LU1602150465	B CHF	115,285033
LU1602186907	EB CHF	1.246,767781
LU1602151786	UB CHF	120,682131

Les actions seront sorties des comptes des actionnaires avec le versement de la dernière tranche du produit total de la liquidation en conséquence.

Les actionnaires doivent être conscients que la liquidation du compartiment peut avoir des conséquences fiscales. Nous invitons les actionnaires qui auraient un doute quant à leur situation fiscale à consulter leur propre conseiller indépendant pour prendre connaissance des conséquences fiscales au Luxembourg ainsi que des autres incidences fiscales de cette liquidation.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la Caisse de Consignation de Luxembourg jusqu'à l'expiration du délai de prescription légal.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres du compartiment susmentionné seront conservés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A., ou par tout successeur désigné, pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 10 avril 2024

Le conseil d'administration